



Le 26 mai 2022

Par SDÉ

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Joelle Cardinal**  
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : [Cardinal.Joelle@hydroquebec.com](mailto:Cardinal.Joelle@hydroquebec.com)

**OBJET : Demande d'approbation du registre des entités visées par les normes de fiabilité – mise à jour annuelle statutaire 2021** - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)  
**Votre dossier : R-4179-2021 Notre référence : R062605**

---

Chère consœur,

Le Coordonnateur avise la Régie qu'il sera malheureusement dans l'incapacité de procéder au dépôt des réponses à la DDR n° 1 prévu le 27 mai 2022, puisque malgré la première demande de délai, d'autres analyses et plusieurs réflexions supplémentaires sont encore nécessaires aux fins des réponses à fournir.

Le Coordonnateur demande à la Régie de bien vouloir lui accorder un délai supplémentaire, et ce, jusqu'au 30 juin 2022.

Par ailleurs, considérant que la DDR n° 2 au présent dossier vise également des modifications au Registre et afin d'éviter de déposer de multiples versions du Registre dans un même dossier, le Coordonnateur demande que le même délai soit accordé pour le dépôt de la DDR n° 2.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

*(s) Joelle Cardinal*

**JOELLE CARDINAL**  
JC/jl